

LE MASQUE D'OR

Challenge poussins – pupilles au fleuret

Le samedi 21 mai 2011



Pupilles et pupillettes nés en 1999 et 2000 :
Poussins et poussines nés en 2002 :
Poussins et poussines nés en 2001 :

appel à 13 h 30
appel à 14 h 30
appel à 14 h 30

Scratch à 13 h 45
Scratch à 14 h 45
Scratch à 14 h 45

Centre sportif Lionel Terray
164 bis, avenue du Président Kennedy
92160 – ANTONY



REGLEMENT DE LA COMPETITION

Article 1 Epreuve individuelle pour les poussins et les pupilles garçons et filles au fleuret électrique. La rencontre amicale des poussins nés en 2003 se tirera au fleuret sec. Elle est ouverte à tous les tireurs licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime.

Article 2 Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète (pantalon, veste et sous cuirasse) 350 N.

Article 3 Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement Intérieur de la F.F.E.

Article 4 Les tireurs devront être en possession de la licence F.F.E. 2011

Article 5 Formule et règlement de l'épreuve :

- 1 tour de poule de 4,5 ou 6 tireurs selon le nombre de tireurs engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 4 touches pour les poussins et poussines comme pour les pupilles et pupillettes.
- 1 tableau d'élimination directe sans repêchage pour les poussins nés en 2002, pour les pupilles (matchs en 6 touches). Les poussins nés en 2003 feront un deuxième tour de poule.
- La constitution des poules se fait au hasard mais tient compte du club de chaque tireur (décalage pour les tireurs d'un même club).
- Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.

Article 6 Les frais d'engagement s'élèvent à 8 €.

Article 7 Tous les tireurs seront récompensés par des lots, des coupes ou des médailles. **Le meilleur club se verra attribuer un challenge, le masque d'or.**

☞ Afin de faciliter l'organisation de la compétition, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir les pré inscriptions le plus rapidement possible.

- Par courrier : Maître David ROBINET
16, résidence du clos
91370 VERRIERES-LE-BUISSON

- Par Internet : davidrobinet@hotmail.com

Horaires et lieu :

- | | | |
|---|------------------------|-------------------|
| - Pupilles et pupillettes nés en 2000 et 2001 : | appel à 13 h 30 | Scratch à 13 h 45 |
| - Poussins et poussines nés en 2003 : | appel à 14 h 30 | Scratch à 14 h 45 |
| - Poussins et poussines nés en 2002 : | appel à 14 h 30 | Scratch à 14 h 45 |

**Complexe Sportif Lionel TERRAY
164 bis, Avenue du Président J.F. Kennedy
92160 ANTONY**

FEUILLE D'ENGAGEMENT

7ème Challenge Poussins – Pupilles et Challenge à l'épée
ANTONY SPORTS ESCRIME

CLUB : _____
Ligue : _____
Maître d'Armes : _____
Adresse : _____
Adresse e-mail : _____
Téléphone : _____

NOMS	Prénoms	Année de naís.	N° de licence	Catégorie
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

A retourner au plus tard pour le vendredi 20 Mai 2011 à :
David ROBINET
16, résidence du clos
91370 VERRIERES-LE-BUISSON